

CORONAVIRUS (COVID-19) PROTECTION OCULAIRE

PORT ET RETRAIT



Visière jetable
Priorité zone chaude



Lunettes de sécurité



Sur lunettes de sécurité



Lunettes de sécurité
avec prescription



Protection latérale
Lunettes d'ordonnance
ne sont pas considérées
équipements de protection

ZONE CHAUDE

UTILISER LES PROTECTIONS OCULAIRES DISPONIBLES SUR L'ÉTAGE

Au début de la tournée/espace cohorte

- ▶ Procéder à l'hygiène des mains avant et après la manipulation.
- ▶ Mettre une protection oculaire en respectant l'ordre du port de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) de l'affichette des précautions additionnelles.

À la fin de la tournée

- ▶ Procéder à l'hygiène des mains.
- ▶ Retirer la protection oculaire en respectant l'ordre du retrait de l'ÉPI de l'affichette des précautions additionnelles.
- ▶ **Si visière** : retirer la visière en tenant l'élastique derrière la tête le plus loin possible du visage et la déposer dans le bac de récupération prévu à cet effet.
- ▶ **Si lunettes de protection** : les retirer en les prenant par les branches le plus loin possible des yeux et les déposer dans un sac de papier.
- ▶ Procéder à l'hygiène des mains.
- ▶ Refermer le sac et le déposer dans le bac de récupération prévu et identifié « LUNETTES DE PROTECTION ».

Durant la tournée

- ▶ **Si usager suspect** : l'intervenant porte des lunettes différentes entre chaque usager suspect et les dépose dans le bac de récupération.

Jeter et remplacer :

- ▶ si visibilité est compromise;
- ▶ si présence de souillures visibles;
- ▶ si présence d'un bris.

ZONE TIÈDE

- ▶ Utiliser les protections oculaires disponibles sur l'étage.
- ▶ Porter de nouvelles lunettes entre chaque usager.
- ▶ Mettre les lunettes dans un sac de papier et déposer le tout dans le bac de récupération.

ZONE FROIDE

UTILISER LA PROTECTION OCULAIRE PERSONNELLE (RÉSERVÉE À L'USAGE D'UN INDIVIDU)


Consignes d'utilisation

- ▶ Garder les lunettes au visage tout le long du quart de travail en évitant de les manipuler avec les mains.
- ♥ L'objectif est de réduire le nombre de manipulations des lunettes afin de diminuer les risques de contamination.

Au début du quart de travail

- ▶ Procéder à l'hygiène des mains avant et après la manipulation de la protection oculaire.
- ▶ Mettre une protection oculaire préalablement désinfectée.

Durant le quart de travail

- ▶ Nettoyer et désinfecter avec une lingette de peroxyde d'hydrogène en respectant le temps de contact d'une minute.
Visiter l'intranet pour procédure et vidéo : **PORT ET RETRAIT des lunettes de sécurité** dans les situations suivantes : 
- à la sortie d'une chambre avec précautions additionnelles;
- si la protection oculaire est visiblement souillée ou risque d'avoir été contaminée pour des liquides organiques (ex. : toux importante de l'usager);
- avant de partir en pause/repas (la nettoyer et la garder dans un sac de papier identifié à votre nom et votre numéro d'employé);
- à la fin du quart de travail.
- ▶ **Au retour de la pause/repas**, remettre la protection oculaire en effectuant l'hygiène des mains avant et après la manipulation.
- ▶ **À la fin du quart de travail**, jeter le sac de papier et en prendre un nouveau, entreposer le sac avec les lunettes à l'endroit désigné.

S'adresser à votre gestionnaire afin de vous procurer une nouvelle paire de lunettes :

- ▶ si visibilité compromise;
- ▶ si présence de souillures visibles non nettoyables ou impossibilité de désinfection;
- ▶ si présence d'un bris.

